

131, rue Damrémont 75018 PARIS

E-mail: urif.fo@yahoo.com



DE LA COUPE AUX LÈVRES!

Droits de l'homme au Conseil National de la Résistance; quel joli programme que celui porté par les « tirades » d'un Président de la République qui a perdu le souvenir de manifestations réprimées par les gaz lacrymogènes et les balles de LBD.

Un Président qui ne se souvient plus que son ministre de l'Intérieur et son très connu Préfet de Police donnaient les ordres pour que les personnels des urgences et les personnels soignants des hôpitaux se fassent matraquer et que les masques étaient utilisés pour se protéger des gaz.

Se souvient-il que les manifestations se déroulaient parce que l'exécutif prenait de haut des revendications pour de meilleures conditions d'accueil et de moyens pour les malades? Que les manifestations se déroulaient parce que ce personnel soignant exigeait de meilleurs salaires et la reconnaissance de la pénibilité du travail accompli au service de tous.

Se souvient-il que les manifestations des gilets jaunes, elles aussi réprimées par la violence, portaient des revendications sur les plus déshérités, sur la misère des retraités à revenus très faibles, sur des salaires d'une façon générale, touchant particulièrement les caissières des grandes surfaces, les agents du nettoiement et quelques autres catégories.

Sacrée conception des droits de l'homme que réprimer dans la violence ceux qui souffrent déjà suffisamment.

Mais changement radical lors de son dernier discours. Il ne fera plus jamais ça et ses sbires non plus.

Et puis, toujours magnifique « tirade » sur ceux qui, nés de la période de 1936 et 1945, étaient de nouveau reconnus comme les véritables héritiers du Conseil National de la Résistance en oubliant tout simplement d'évoquer le magnifique travail de service public accompli par les agents de la SNCF, de la RATP, qui, fidèles à leurs engagements des nationalisations, ont poursuivi leurs missions contre vents et marées.

Quand on se veut, comme lui, « héritier » des Droits de l'Homme et du CNR, on est aussi obligé de considérer que tous ces agents des entreprises publiques, les fonctionnaires , l'ensemble des services publics mais aussi les personnels du commerce, de l'alimentation, des banques, des services de Pôle Emploi, de la sécurité

sociale, les routiers et combien d'autres corporations ont été dans la rue pendant trois mois pour défendre et garantir nos régimes de retraite, les 42, eux aussi construits en 1936 et 1945.

Or, déjà aujourd'hui, il oublie cela et n'en dit pas un mot lors de sa dernière allocution. Celle qui lui permettait d'annoncer la fin de cette contre-réforme dans un monde qui devra avant tout se préoccuper de la relance de la politique industrielle de notre pays.

Sacrée conception d'analyse de ce qu'avait construit le CNR et la relance de cette politique industrielle qui permettait à la France de se redresser.

Et puis, le Président de la République annonçait la réouverture des écoles le 11 mai.

Bien évidemment, personne n'est dupe, la réouverture des écoles pour « libérer » les parents qui retourneront au boulot. C'est cela l'essentiel de la manœuvre. Elle est proprement scandaleuse, on enverra les enfants nombreux dans des salles exiguës ; on les regroupera à la cantine le midi dans le même temps où les restaurants resteront fermés ; on ne donnera pas les moyens aux enseignants d'être protégés avec des masques, du gel hydroalcoolique ; on ne leur fera pas avant cette rentrée les tests sérologiques pourtant obligatoires ; on ne fera croire à personne que les petits de la maternelle auront les gestes de protection, pas plus d'ailleurs que ceux des classes élémentaires. Aucune garantie n'est aujourd'hui apportée aux enseignants et aux parents qu'il n'y a pas de risques pour les uns et les autres. Il y en a, mais comme l'économie prime de nouveau aujourd'hui alors c'est « Parents au boulot! »

Le MEDEF le veut et il l'obtient - UN SCANDALE.

Quant à l'éternel problème des masques et des matériels de protection, il est récurrent et amènerait à rire si ce n'était pas aussi dramatique. On les attend toujours, on en appelle à la fabrication dans les familles. Même les personnels soignants utilisent des masques FFP2 périmés. Ne parlons pas des entreprises où la volonté est celle de la reprise du travail sans que là même des masques périmés ne sont pas distribués, que les salariés soient obligés avec des moyens de fortune d'essayer de se garantir une protection.

Nous n'osons même plus parler aujourd'hui des tests qui devraient être réalisés en grande quantité! Nous ne les avons pas. Alors que les Allemands ont adopté cette pratique dès le début de la crise, que les Autrichiens en ont fait autant ainsi que les sud Coréens et bien d'autres, y compris en Europe.

Alors, c'est dans ces domaines que l'on peut faire passer la coupe aux lèvres plutôt qu'une volonté à peine déguisée de faire appliquer les directives du MEDEF qui pour faire reprendre le boulot au plus grand nombre propose dans les entreprises des accords d'accompagnement de la loi d'urgence sanitaire conduisant obligatoirement

à la remise en cause des congés payés, des RTT, de la semaine hebdomadaire de 35H pour passer à 60H.

Nous faisons le pari que dans quelques jours il y aura la volonté d'intégrer dans ces accords la suppression du droit de grève, arguant de la nécessité de la reconstruction.

La CFDT, la CFTC et l'UNSA ont signé un pacte avec un certain nombre d'associations pour l'après déconfinement qui sans nul doute accompagnera la politique de la finance.

La CGT et la FSU, elles aussi, avec partis politiques et associations s'engagent dans l'après confinement.

A la CGT-FO, nous préférons rester dans l'indépendance et la liberté de pouvoir porter des revendications qui émanent de ceux qui « bossent », de ceux qui nous donnent le mandat de porter leurs revendications.

Nous sommes sûrs, en pratiquant de cette façon, que nous n'entrons pas dans cette « union nationale » qui marie allègrement la carpe et le lapin.

Si le Président de la République se revendique des périodes passées et veut laisser une trace dans l'histoire, qu'il se souvienne qu'en 1905, c'était la loi de séparation des Églises et de l'État. Alors, en 2020, qu'il fasse adopter une loi de séparation de l'État et du MEDEF

Paris, le 15 avril 2020